

# Cours de Français Langue Etrangère

Année 2020/2021

## Procédure d'inscription

- ✚ Les inscriptions aux cours de FLE débutent le **1<sup>er</sup> juillet 2020** **par correspondance uniquement.**
- ✚ Vous pourrez envoyer la fiche d'inscription par email, courrier postal ou la déposer dans la boîte aux lettres de l'UIA accompagnée des pièces suivantes :
  - Une fiche d'inscription remplie et signée.  
*Merci de joindre 2 photographies d'identité.*
  - La photocopie d'une pièce d'identité *(et une copie du payeur des cours si différent).*
  - Le règlement des droits d'inscription (40 € non remboursables), par chèque uniquement à l'ordre de Régie de l'UIA.

Le paiement du montant des activités choisies pourra s'effectuer directement à l'UIA.

*Si vous avez besoin d'un attestation d'inscription avant la rentrée, nous vous remercions de noter que le paiement intégral des cours devra alors avoir été effectué (par chèque uniquement). Cette attestation pourra alors être établie et vous sera envoyée par Mail.*

Pour toute question complémentaire, merci de nous contacter par mail à [uia@versailles.fr](mailto:uia@versailles.fr)